

ACHETER-LOUER.FR

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

RCS Paris : 394 052 211

Siège social : 2 rue de Tocqueville – 75017 Paris

**RAPPORT REDUCTION DE CAPITAL NON MOTIVEE PAR DES PERTES PAR VOIE DE MINORATION
DE LA VALEUR NOMINALE DES ACTIONS EXISTANTES.
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2026 – 17^{ème} RESOLUTION.**



ARCADE AUDIT

19 rue du Général Foy
75008 PARIS

Société inscrite auprès de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer, pour une durée de 12 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour réaliser cette réduction de capital par voie de diminution de la valeur nominale des actions composant le capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal ou statutaire et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette réduction de capital envisagée.

Fait à Paris, le 15 juin 2026

ARCADE AUDIT

Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris



Représentée par
Jean-Marie IDELON-RITON